série d'abrégés sur les négociations relatives aux armes chimiques, dont des documents sur les sessions en cours. Le 31 août 1988, l'ambassadeur du Canada à la Conférence du désarmement, M. de Montigny Marchand, a présenté à la CD les derniers abrégés parus, dont des documents de la session de 1987. Enfin, le gouvernement canadien a vigoureusement condamné l'emploi d'armes chimiques, dont le plus récent exemple s'est produit pendant la guerre irano-iraquienne.

## La position actuelle du Canada

L'ambassadeur de Montigny Marchand a évoqué la négociation d'une interdiction des armes chimiques à la Conférence du désarmement (CD) le 4 août 1988. Soulignant que la concrétisation d'une telle interdiction se profilait nettement à l'horizon, il a souligné que les multiples cas récents d'utilisation de ces armes risquaient de faire paraître ces dernières comme étant des engins de guerre efficaces.<sup>8</sup> Au sujet des négociations mêmes, M. Marchand a déclaré que le Canada était satisfait de l'attitude professionnelle et non polémique des délégations. Il a poursuivi en disant que l'une, relativement à la mise au point d'un régime commun de destruction progressive des armes chimiques, le Canada voulait surtout faire en sorte que le processus ne porte pas atteinte à la sécurité nationale des États pendant les dix ans que durerait la période de destruction, après l'entrée en vigueur du traité. Le Canada, a souligné l'ambassadeur, s'est tout de même opposé aux propositions mises de l'avant par certains pays (comme la France) préconisant la constitution de "stocks de sécurité" d'armes chimiques pendant la période en question. 9 M. Marchand a ajouté que le Canada menait des recherches poussées sur la mise sur pied d'un bureau international d'inspection et la création de l'autorité nationale connexe prévue par la Convention. 10

L'ambassadeur a soulevé d'autres questions en suspens reliées aux dispositions d'un texte d'interdiction des armes chimiques. Le Canada, a-t-il déclaré, estime inutile d'inclure dans une convention sur les armes chimiques des clauses d'extra-

Ottawa, 1982; Norman, J.J. et Purdon, J.J., Final Summary Report on the Investigation of Yellow Rain Samples from Southeast Asia, Centre de recherches pour la Défense, Ottawa, février 1986; ministère des Affaires extérieures, Direction du contrôle des armements et du désarmement, Conférence du désarmement, Chemical Weapons: Working Papers, 1986 Session, Ottawa, juin 1987 et ministère des Affaires extérieures, Direction du contrôle des armements et du désarmement, Conférence du désarmement, Chemical Weapons: Final Records (PV), 1986 Session, Ottawa, juin 1987.

<sup>6</sup> CD/865, 31 août 1988.

Ministère des Affaires extérieures, Communiqué, nº 068, 25 mars 1988.

<sup>8</sup> CD/PV 471, 4 août 1988, p. 16.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 18.